Un matin, il fut enlevé de son domicile par des agents de police et enfermé à Tobolsk, comme prisonnier d'Etat. Là il composa un ouvrage sur la Sibérie, qu'il envoya à l'empereur de Russie, en lui demandant sa grâce. Il fut gracié, en effet, mais à la condition qu'il ne remettrait jamais plus les pieds en Russie. Il était resté onze ans à Tobolsk.

De Tobolsk, Julien Marné se rendit en Turquie, où il faillit être pendu deux fois. C'était en 1840. Ayant appris la mort d'un de ses oncles demeurant à Paris, il se hâta de rentrer en France pour toucher sa part d'héritage, qui s'éleva à 750,000 fr. Il se présenta à la cour de Louis-Philippe, et s'y fit remarquer par de telles excentricités, qu'on l'enferma comme fou dans un asile dialiénés.

Relachè un an après, il se livra à toutes sortes de prodigalités, et se ruina complétement dans l'espace de deux années. Réduit à la misère, il voulut se suicider en se jeant dans la Seine, d'où il fut retiré sain et sauf. Alors, résigné a vivre, il devint successivement croupier des jeux dans les cercles borgnes, maître d'armes, professeur de langues et directeur d'un bureau de placement.

Compromis dans une conspiration politique, il gagna précipitamment l'Angleterre, où il se fit policeman, puis il partit pour l'Amérique ; mais, y vivant difficilement, il poussa jusqu'en Californie, où il ramassa une grande fortune.

Il revint par Hambourg, et s'établit à Vienne, où il se fit Directeur d'un théâtre qui lui mangea beaucoup d'argent

En 1863, il revint à Paris, et se logea dans le quartier de l'Observatoire. Il passait sa vie et dépensait ses ressources à faire des expériences chimiques. Il voulait fabriquer du diamant.

Enfin, il y a environ quinze mois, il donna de telles marques de dérangement d'esprit, qu'on dut l'enfermer a Bicêtre, où il est mort la semaine dernière.

— On écrit de Gibraltar, le 3 juin :

« Les avis reçus ici de Fez portent que le 19 mai, les askars ou troupes régulières attaquèrent les habitants de Fez, s'emparèrent de la batterie qui commande la ville qu'ils canonnèrent pendant quelques heures.

» Quelques maisons et magasins ont été brûlés, et les troupes sont entrées dans la place dont une partie a été saccagée et pillée.

» On annonce que, dans cette affaire, quatre-vingt-dix habitants ont été tués.

» La perte des askars aurait été de quarante à cinquante morts.

« Le lendemain, une députation d'anciens a été envoyée au sultan et un bœuf a été offert en sacrifice au palais de sa majesté.

« Le sultan, aprés avoir réprimandé les anciens à propos de leur désobéissance, a consenti à accorder une amnistie.

Le gouverneur de Fez, Kaïd Dices' a été destitué de ses fonctions, et le haut chambellan du palais, Kaïd Gilaly ben Harvo, a été nommé à sa plac.

La tranquilité est rétablie, et dans la soirée du 20, les établissements publics ont été rouverts.

— Une récente discussion provoquée à l'Académie de Médecine de Paris a montré surabondamment que l'examen attentif des signes de la mort par un médecin rendait impossibles les enterrements prématurés. M. Henri Roger, dans un brillant aperçu historique, a prouvé que toutes les légendes fantastiques rapportées à ce sujet ne sont pas plus authentiques que l'histoire racontée récemment par un journal du Midi.

Quoique les signes caractéristiques de la mort réelle soient déjà nombreux, on est toujours heureux d'en enregistrer un nouveau. Aussi voulons-nous citer celui que propose M. le docteur Veyne, ancien interne des hôpitaux de Paris. Il consiste dans l'incision d'une artère superficielle ! si en ouvrant le vaisseau il sort du sang, on n'a affaire qu'à une mort apparente ; si rien ne s'écoule, la mort est réelle.

Ce signe, en effet, est infaillible : après la mort, les artères sont vides de sang, si bien que les anciens, par un défaut de jugement, pensaient qu'elles ne contenaient que de l'air. Pendant la vie, elles charrient à travers nos tissus le sang rouge; lorsque la vie cesse, le cœur cessant de battre, l'ondée sanguine ne vient plus les remplir ; la circulation s'arrête et elles ne contiennent plus rien.

Le signe proposé par M. Veyne est donc fondé sur un fait physiologique incontestable; et l'auteur croit avec raison qu'il est d'un effet saisissant sur les parents qui doutent de la mort d'un être tendrement aimé. Il rapporte quelques cas où son intervention a été nécessaire pour convaincre l'entourage du défunt. Plusieurs médecins nous ont cité des faits semblables.

Mais M. Veyne ajoute très-sagement qu'on ne doit employer son procédé qu'après avoir usé de tous les autres moyens d'investigation ; car si l'on est en présence d'une mort apparente, et si l'on voit, après l'incision, le sang jaillir, il faudra lier l'artère sectionnée. Or, tous les médecins savent que cette opération n'est pas absolument inoffensive. Aussi ne devra-t-on avoir recours à l'*artériotomie* qu'à la dernière extrémité.

Après un résultat négatif fourni par elle, il n'y aura pas de doute possible. Et c'est pour cette raison que nous signalons le procédé de M. le docteur Veyne.

— Mardi dernier, M. Coulon, maire de Longwy, devait épouser Mlle Mélard, fille de l'adjoint.

La mairie était pavoisée ; tout Longwy se préparait pour assister au mariage, lorsqu'on apprit que monsieur le maire avait pris un billet pour Thionville et avait quitté Longwy *pour toujours*.

Le conseil municipal recevait en même temps que la notification de sa démission une lettre de M. Coulon dans laquelle il l'informait de son départ.

On cherche à éclaircir ce mystère. M. Coulon est âgé de 48 ans et célibataire ; sa fortune est de 50,000 fr. sa future, Mlle Mélard, a 30 ans, 200,000 fr., et appartient à l'une des familles les plus honorables du pays.

Ses parents étaient venus de loin pour la cérémonie. Plusieurs occupent des positions élevées.

Nouvelles du soir

On nous écrit de Paris, ce matin :

Le groupe des députés de l'appel au peuple a décidé, dans une réunion tenue hier matin, d'ajourner provisoirement, en raison des circonstances, la publication de son manifeste. On sait que ce manifeste devait d'abord être lu à la tribune, puis simplement rendu public par la voie de la presse.

La *République française* publie ce matin une note qui debute ainsi :

« Nous tenons de très bonne source que les odieuses violences de la gare du Havre se rattachent à un plan depuis longtemps mûri et préparé. Si l'enquête se fait consciencieusement, elle constatera que la conjuration, dont les scènes de ces derniers jours ne sont que les prodromes, a des ramifications plus étendues qu'on ne pense, et que les récents excès des bonapartistes ont été le résultat voulu d'un mot d'ordre. »

La *République* croit que le complot, puisque complot il y a, aurait pour premier objet « de provoquer une dissolution violente de l'Assemblée, ce que les bonapartistes espéreraient obtenir au moyen d'une émeute dans laquelle ils attireraient les républicains.

L'Assemblée ainsi dissoute, et les républicains étant arrêtés ou terrifiés, il serait nécessaire de recourir à un plébiscite, où les bonapartistes ne sauraient manquer d'avoir la majorité.

La *République* ajoute : le piége est trop grossier pour que les républicains s'y laissent prendre.

Le même journal trouve qu'on s'y est mal pris pour livrer bataille hier contre le ministère : elle a été engagée à la légère, et on a mal suivi le plan indiqué. Mais ce n'est que partie remise, la victoire tôt ou tard est certaine.

Non seulement l'arrestation du comte de Saint Croix a été maintenue, mais encore, par suite de flagrant délit, l'instruction a été conduite avec tant de rapidité qu'il comparaîtra aujourd'hui devant la 8e chambre du tribunal de police correctionnelle de la Seine.

Les arrêtés qui frappent de suspension les trois journaux, le *Pays*, le *Rappel* et le *XIXe Siècle*, sont conçus dans des termes identiques. Ils sont motivés par des articles « excitant à la haine des citoyens les uns contre les autres, et provoquant au désordre. »

La fête que la Société de charité maternelle a donnée au concert Besselièvre, le 4 juin, a produit, au profit de l'œuvre de la Société, une recette nette de 58,495 fr.

Petite Bourse du soir 9070

Dépêches Télégraphiques

(Service particulier du *Journal de Roubaix*).

Marseille, 12 *juin, soir*.—Le Conseil municipal a rétabli aujourd'hui l'usage, interrompu depuis 1871, de renouveler les vœux faits par les échevins en 1722 pour la cessation de la grande peste.

Il a assisté officiellement à la procession générale : Le défilé a duré deux heures.

Le reposoir élevé par les soins de la municipalité occupait un espace de trente mètres.

La fête a été splendide.

La statue de Belzunce était entourée de bouquets et de couronnes.

LES PÈLERINS AMÉRICAINS

Rome, 12 *juin*. — Le present offert au Saint-Père par les pèlerins américains s'élève environ à 500,000 francs en espèces. Il comprend en outre un coffret ouvragé contenant des échantillons d'or provenant des mines américaines. Le départ des pèlerins aura lieu vers le 20 courant.

Mgr Nardi, les princes Salviati et Lancellotti et plusieurs autres personnages de distinction ont été chargés par Sa Sainteté d'aller assister au Congrès catholique qui s'ouvre aujourd'hui à Venise.

LA GUERRE CARLISTE.

Madrid, 10 *juin, soir*. (Arrivée en retard). — On croit que le maréchal Concha a engagé la bataille.

Les carlistes ont enlevé d'Estella le matériel de guerre; ils n'y gardent que ce qui est indispensable pour la défense de la place.

On a fusillé à Durango deux chefs carlistes dissidents.

Estella, 10 *juin*. — (Source carliste. Le maréchal Concha a fait un mouvement en avant.

Le général Echagne, avec 6,000 hommes, est arrivé à Larraga.

Presque tous les républicains ont quitté Logrono.

Madrid, 11 *juin, soir*. — D'après les dernières nouvelles reçues du théâtre de la guerre, l'armee du général Concha poursuit son mouvement vers Estella, en suivant la rive gauche de l'Ega (affluent de l'Ebre, coulant de l'Ouest à l'Est, province d'Alava.) Le mouvement le plus important aura probablement lieu dans la direction d'Oleiza à Villatuerta. Jusqu'à Villatuerta, la disposition du terrain permet de faire usage de la cavalerie et de l'artillerie à longue portée. Les troupes républicaines, dans leur marche sur Estella, ont à franchir six kilomètres de montagnes.

D'après les dernières statistiques, les forces carlistes dans le Nord s'élèvent au chiffre de 25 à 26 mille hommes, dont 8,000 navarrais, 7,000 biscayens, 6,000 alavais, 4,000 castillans. Leur artillerie comprend 9 canons de petit calibre, et ils comptent 400 chevaux, Le gros des forces carlistes est échelonné sur les montagnes en vironnant Estella, où il s'est fortement retranché. Leur cavalerie se trouve dans Carrascal (province de Zamora).

La Junquière, 12 *juin*.—Les carlistes ont établi le blocus autour de Figueras, les autorités ayant refusé de payer les contributions. Ils ont coupé les communications télégraphiques avec la France.

DERNIÈRE HEURE

Paris, samedi, 2. h. 10 soir.

Le tribunal correctionnel a jugé aujourd'hui Sainte-Croix, l'agresseur de M. Gambetta, et l'a condamné à 6 mois de prison, 200 fr. d'amende et aux dépens ; Sainte-Croix a refusé le concours d'un avocat ; les autres individus arrêtés ont été condamnés à des peines variant de 8 jours à un mois de prison.

COMMERCE

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

Havre, 13 juin.

(Dépêche de MM. Shlagdenhauffen et Ce, représentés à Roubaix par M. Bulteau-Desbonnets.)

Marché calme, plutôt faible pour Amériques.

Liverpool, 13 juin.

(Dépêche de MM. Shlagdenhauffen et Ce, représentés à Roubaix par M. Bulteau-Desbonnets.)

Ventes 8,000 b., marché facile pour toutes provenances. Recettes de la semaine 12,000.

Avis divers

Havre 12 juin.— *Laines :* En très bonne demande, surtout pour M.-Video, aux pleins cours. On en a ainsi vendu 188 b. en suint, de 225 à 255 fr., et il a été fait aussi 11 b. B.-Ayres suint, à 185 fr.

Havre, 12 juin.— *Cotons :* La demande a été à peu près nulle, aujourd'hui, et en présence des quelques lotins qui se traitent il est bien difficile de parler des prix. Ils sont faibles nécessairement, mais plus nominaux encore que faibles, et les Amérique autour de très ordinaire se maintiennent encore à peu près.— A terme, on avait été plus ferme ce matin; on est retombé cette après-midi, et l'on a fait du Louisiane juin à 96 fr., et on offre de l'août-septembre à 99 fr. 50, sans acheteurs ainsi.

Les ventes à quatre heures vont à 175 b.

Londres, jeudi.— *Coton :* Affaires très calmes, et on n'a fait que 370 b. en disponible, dont 100 b. Tinnyv lly à 4 3/4; 170 b. Western, de 5 1/4 à 5 3/8, et 100 balles Cocanadah, au débarquement. à 5 7/8. A livrer, on a fait du good fair Western, mai-juillet, à 5 3/4.

SANTÉ A TOUS rendue sans médecine par la délicieuse farine de Santé de Du Barry de Londres, dite :

REVALESCIÈRE.

Vingt-six ans d'invariable succès.

Elle combat avec succès les dyspepsies, mauvaises digestions, gastrites, gastralgies, glaires, vents, aigreurs, acidités, pituites, nausées, renvois, vomissements, même en grossesse, constipation, diarrhée, dyssenteries, coliques, phthisie, toux, asthme, étouffements, étourdissements, oppression, congestion, névrose, insomnies, mélancolie, diabète, faiblesse, épuisement, anémie, chlorose, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang. — 75,000 cures, y compris celles de Madame la Duchesse de Castlestuart, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, Lord Stuard des Decies pair d'Angleterre, etc., etc.

Cure N° 63,476.

M. le curé Comparet, de dix-huit ans de *Gastralgie*, de souffrances de l'estomac, des nerfs, faiblesse et sueurs nocturnes.

Cure N° 76,448.

Verdun, 16 janvier 1872.

Depuis 5 ans je souffrais de maux dans le côté droit et dans le creux de l'estomac, de mauvaises digestions, etc. Je n'hésite pas à vous certifier que votre *Revalescière* m'a sauvé la vie.

Cure N° 47,422.

Epuisement.— Baldwin, de délabrement le plus complet, de paralysie des membres par suite d'excès de jeunesse.

Ernest Catté.
Musicien au 63e de ligne.

Plus nourrissante que la viande elle économise encore 50 fois son prix en médecines. En boîtes : 1/4 kil., 2 fr. 25 ; 1/2 kil., 4 fr. ; 1 kil., 7 fr. ; 12 kil. 60 fr.— Les *Biscuits de Revalescière*, en boîtes, de 4, 7 et 60 francs. — La *Revalescière chocolate*, en boîtes de 2 fr. 25 c. ; de 576 tasses, 60 fr. — Envoi contre bon de poste : les boîtes de 32 et 60 fr. *franco*. Dépôt chez MM. Coille, pharmacien, et Morelle-Bourgeois, Léon Danjou, pharmacien, rue de l'Hôtel-de-Ville, à Tourcoing, et chez les autres pharmaciens et épiciers. — Du Barry et Ce, 26, Place Vendôme, à Paris.

4095.— x

JOURNAL DE LA JEUNESSE. — Sommaire de la 80e livraison (13 juin 1874.) — Texte : Souvenir d'un peltron, par J. Cartel. — Population du globe en 1874.— Le canal de Suez, par Luc. d'Elne. — Un examen en Chine, par H. Norval. — La terre de servitude, par Henry Stanley. — A quoi sert d'obéir, par Marie Maréchal.

Dessins par Sahib, Rousseau, Philippoteaux, G. Bonheur.

Bureaux à la librairie Hachette, boulevard Saint-Germain, n° 79, à Paris.

Comptoir des Fonds publics

70, rue de l'Hôpital-Militaire, à LILLE

A. DE MÉVOLHON

Avances sur Titres

Achat et Vente de Valeurs au comptant

Ordres de Bourse à terme.

Paiement de coupons sans commission.

Demi-ouvrier papetier

On demande un demi-ouvrier papetier. — S'adresser au bureau du journal.

DENTS ET DENTIERS

PERFECTIONNES

faisant la prononciation et la mastication ne nécessitant aucune extraction de racine et se posant sans aucune douleur.

Succès garanti.

DENTS et DENTIERS, système américain

SANS RESSORTS

Spécialité pour la conservation des dents malades par la matiscation.

HALLER-ADLER

DENTISTE

66, *rue d'Angleterre, LILLE*

NEVRALGIES (faciales.) MIGRAINES (non gastralgiques.) OTALGIES (nevralgies de l'oreille.) MAUX DE DENTS (lors même qu'elles seraient cariées.)

AVIS IMPORTANT : Cette Eau est d'une odeur très-agréable et complétement inoffensive; aspirée par la narine, du côté malade, elle rétablit aussitôt la circulation à l'état normal, et les douleurs cessent à l'instant même; elle prévient aussi les crises d'ÉPILEPSIE et les attaques d'APOPLEXIE. Il sera envoyé franco à domicile, aux personnes qui en feraient la demande, des circulaires contenant les appréciations d'un grand nombre de MÉDECINS et de PHARMACIENS qui, souvent, ont pu constater l'efficacité extraordinaire de ce produit.

L'Inventeur a choisi le meilleur mode de CONVICTION en laissant chez les Dépositaires Spéciaux des flacons destinés à guérir instantanément dans la Pharmacie.— *Flacon simple* : Prix, 4 fr. — *Flacon contenance triple* : Prix, 10 fr.

Dépôt à Roubaix, Pharmacies COILLE et MONTAIGNE. 6213

ANNONCES LEGALES, JUDICIAIRES, COMMERCIALES ET AVIS DIVERS

Le *JOURNAL DE ROUBAIX* est désigné pour l'insertion des AVIS VENTE DES JUDICIAIRES FORMATIONS DE SOCIETES et autres PUBLICATIONS LEGALES ET JUDICIAIRES.

Publications legales

TRIBUNAL DE COMMERCE DE TOURCOING

Les délais pour la production des titres dans la faillite de Lefebvre Lelie, étant expirés, MM. les créanciers sont invités à se trouver le 23 juin, à trois heures soir, à l'Assemblée indiquée par M. le Juge Commissaire, dans laquelle il sera procédé à la vérification et à l'affirmation des créances.

Les titres, accompagnés d'un bordereau sur papier timbré, doivent être remis avant l'Assemblée au Syndic de la faillite.

Pour réquisition,

Le Greffier du Tribunal,
L. PANNIER.

Les pouvoirs doivent être enregistrés avant l'Assemblée et certifiés par le mandataire. 6223.

TRIBUNAL DE COMMERCE DE TOURCOING

Les délais pour la production des titres dans la faillite de Reinchard, étant expirés, MM. les créanciers sont invités à se trouver le 19 juin à 3 heures soir à l'Assemblée indiquée par M le Juge-Commissaire, dans laquelle il sera procédé à la vérification et à l'affirmation des créances.

Les titres, accompagnés d'un bordereau sur papier timbré, doivent être remis avant l'Assemblée au Syndic de la faillite.

Pour réquisition,

Le greffier du Tribunal,
L. PANNIER.

Les pouvoirs doivent être enregistrés avant l'assemblée et certifiés par le mandataire. 6292

IMMEUBLES à vendre ou à Louer

Etude de Me DUCHANGE, notaire à Roubaix.

VILLE DE ROUBAIX

Quartier du Fontenoy

Rue de France, n° 25.

TROIS

MAISONS

avec 1 are 59 centiares 50 dix-milliares de fonds et terrain

A VENDRE

Pour en jouir de suite.

Le lundi 29 juin 1874, 2 heures de relevée, Me DUCHANGE, notaire à Roubaix, procèdera en son étude, à l'adjudication définitive du bien ci-dessus désigné.

S'adresser, pour les renseignements, audit Me DUCHANGE. 6207

Etudes de Me DUCHANGE, notaire à Roubaix, et de Me VALENDUCQ, notaire à Lannoy.

VILLE DE ROUBAIX

Au Huchon,

Quartier de l'embranchement,

1° 2 vieilles

MAISONS

et 25 ares 27 centiares de fonds, potager et verger.

2° 62 ares 58 centiares de

TERRE EN LABOUR

Cet article sera divisé en deux lots :

1er lot, 32 ares 48 centiares, se trouvant derrière la propriété de M. Briet.

2e lot, 30 ares 10 centiares, se trouvant derrière celle de M. Dazin-Motte.

Ce bien est occupé par M. Leuridan-Gadenne, jusqu'au 1er octobre 1875, au fermage de 98 francs et les impôts.

Rue de l'Epeule, n° 21,

Une grande et belle

MAISON

à étage, avec 658 mètres de terrain.

Cette maison est occupée par M. Ribeaucourt Hannart, jusqu'au 1er avril 1877, au loyer annuel de 938 francs et les impôts,

A VENDRE

par suite de décès

L'an 1874, le jeudi 9 juillet, 2 heures de relevée, Me DUCHANGE, notaire à Roubaix, procèdera en son étude, en présence de Me VALENDUCQ, notaire à Lannoy, à l'adjudication des biens ci-dessus désignés.

Mes DUCHANGE et VALENDUCQ sont conjointement chargés de cette vente. 6298

Etude de Me VAHÉ, notaire à Roubaix.

L'an 1874, le jeudi 25 juin, à trois heures de relevée, Me VAHÉ, notaire à Roubaix, procèdera publiquement en son étude, à la vente du bien dont la désignation suit :

VILLE DE ROUBAIX

Rue d'Inkermann, nos 83 et 85

GRANDE MAISON

à étage

avec porte cochère

VASTE ATELIER

et 4 ares 96 centiares de

FONDS ET TERRAIN

Jouissance immédiate des loyers

Ce bien est occupé jusqu'au 1er octobre 1877 par M. Welcomme-Scamps, fabricant de harnats, au loyer annuel de 1350 francs.

S'adresser, pour tous renseignements, audit Me VAHÉ, chargé de la vente. 6276

Etude de Me Aimé VAHÉ, notaire à Roubaix.

VILLE DE ROUBAIX

rue Saint-Georges.

UNE GRANDE

MAISON

propre à tous usages

A VENDRE

Pour en jouir de suite.

S'adresser, pour traiter, à Me VAHE, notaire à Roubaix. 6257

Etude de Me Florian GENNEVOISE, avoué à Lille.

A VENDRE

par suite de faillite, à la barre du tribunal civil de Lille, le Mercredi 17 Juin 1874, à 11 heures du matin.

UN GRAND

ÉTABLISSEMENT

DE

PRODUITS CHIMIQUES

Propre à toute espèce d'industrie

situé à HEM

Hameau de l'Empenpont

A front de la route départementale de Lille à Lannoy et aboutissant à la rivière de la Marque, contenant en fonds bâti, cour et jardin, 44 ares 02 centiares.

Mise à Prix : 42,400 fr.

Pour plus amples détails, voir les affiches.

Et pour renseignements s'adresser : 1° à Me Florian GENNEVOISE, avoué poursuivant, dépositaire d'une copie du cahier des charges et des titres, demeurant à Lille, rue Beauharnais, 54, (coin de la place de Strasbourg.) 2° à Me RUFFELET père, syndic de la faillite Frédéric Tellier, demeurant à Roubaix, rue des Fabricants, 14. 6258.

Etude de Me DUCROCQ, notaire à Marcq.

Lundi 22 juin, à 2 heures, vente, en l'étude de Me DUCROCQ, de

BONDUES, au Mont.

Une petite ferme, 2 maisons de journaliers et 65 ares 68 centiares de fonds, jardins et labour, occupés, les 2 maisons par des journaliers et le surplus par la veuve Frelier et ses fils.

MARCQ-EN-BARŒUL

au Molinel.

2 maisons de journaliers et 1 hectare 19 ares 64 centiares de fonds, potager et labour, occupés sans bail par Gueste.

MOUVEAUX

4 maisons de journaliers et 3 ares 10 centiares de fonds, à front de la route de Lille à Tourcoing, occupés sans bail par des journaliers, au loyer annuel de 276 francs.

Et 3 autres maisons de journaliers et 23 ares 84 centiares de fonds et jardin, à front d'une carrière conduisant au chemin des Bonnets, aussi occupés sans bail par des journaliers, au loyer annuel de 224 francs. 6245